

L'IMPACT DE L'ARTHRITE AU CANADA: AUJOURD'HUI ET AU COURS DES 30 PROCHAINES ANNEES

Résumé

L'arthrite est une maladie chronique qui a des effets dévastateurs et invalidants sur la vie de plus de 4,6 millions de Canadiens. L'arthrite apporte avec elle un fardeau de douleur et d'invalidité auquel sont quotidiennement confrontés ceux qui en sont atteints. Les principaux symptômes de l'arthrite sont des douleurs, des raideurs et des enflures dans les articulations qui entraînent une invalidité sévère et une piètre qualité de vie.

Incontestablement, le principal fardeau que représente l'arthrite est celui qui pèse sur la vie personnelle de ceux qui en sont atteints et sur la vie de leurs familles.

L'arthrite est coûteuse pour la société – tant pour les personnes que pour l'économie. C'est la cause d'invalidité la plus courante au Canada, qui se traduit par une piètre qualité de vie et des pertes d'emploi. Cette maladie a un sérieux impact tant sur les dépenses du système public de soins que sur l'économie. Incontestablement, le principal fardeau que représente l'arthrite est celui qui pèse sur la vie personnelle de ceux qui en sont atteints et sur la vie de leurs familles.

L'impact de l'arthrite au Canada : aujourd'hui et au cours des 30 prochaines années se concentre sur deux formes d'arthrite, l'arthrose et la polyarthrite rhumatoïde, mais celles-ci ne représentent qu'une partie de la famille générale des maladies arthritiques et musculosquelettiques, qui compte plus de 100 pathologies différentes :

1. L'arthrose est une maladie évolutive des articulations qui se produit lorsque des tissus dégradés d'une articulation sont incapables de se réparer normalement eux-mêmes, ce qui entraîne une dégradation du cartilage et de l'os. L'arthrose, la forme la plus courante d'arthrite, touche 1 Canadien sur 8 (13 %) et a un impact important sur l'invalidité à long terme et sur la population active canadienne.
2. La polyarthrite rhumatoïde (PR) est la maladie inflammatoire articulaire la plus courante. Si la PR touche tous les groupes d'âge, plus de la moitié des nouveaux cas sont diagnostiqués entre 40 et 70 ans. On estime que la PR touche 0,9 % de la population canadienne. Dans les dix ans suivant le déclenchement de la maladie, jusqu'à 50 % des personnes atteintes de PR deviennent inaptes au travail si elles ne sont pas traitées. Pour les personnes atteintes de PR, l'inflammation associée des artères entraîne un risque accru de mortalité. Aujourd'hui, il existe des traitements efficaces de la PR qui permettent d'infléchir ces pronostics.



Le présent rapport a pour buts de mieux comprendre le fardeau que l'arthrite fait peser sur les Canadiens qui en sont atteints, aujourd'hui et au cours des 30 prochaines années, et d'étudier l'impact potentiel d'interventions ciblées contre l'arthrite afin d'alléger ce fardeau.

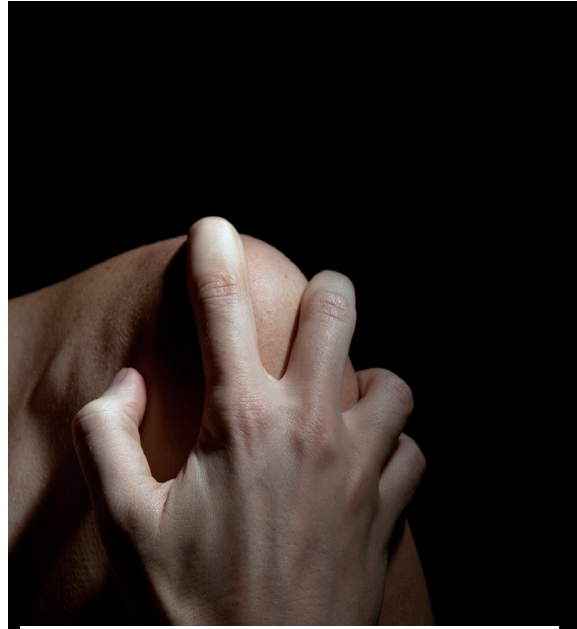
Le rapport examine quatre interventions ciblées destinées à offrir le meilleur retour sur investissement public, trois pour l'arthrose et une pour la PR :

Pour l'arthrose :

1. Généralisation de l'arthroplastie totale
2. Réduction du taux d'obésité au Canada
3. Stratégies appropriées de prise en charge de la douleur

Pour la polyarthrite rhumatoïde (PR) :

4. Diagnostic et traitement précoces avec des antirhumatismaux à action lente (ARAL), peu coûteux compte tenu de leur efficacité, et, pour les personnes qui ne répondent pas aux ARAL traditionnels, accès aux modificateurs de la réponse biologique (MRB)



D'ici une génération (dans 30 ans), plus de 10 millions de Canadiens (soit un sur quatre) devraient être touchés par l'arthrose. Un nouveau diagnostic d'arthrose sera posé toutes les 60 secondes, ce qui signifie que près de 30 % de la population active employée (presque un travailleur sur trois) aura des difficultés pour travailler à cause de l'arthrose.

Le fardeau humain de l'arthrite

Les conclusions du rapport *L'impact de l'arthrite au Canada : aujourd'hui et au cours des 30 prochaines années* indiquent que le fardeau de l'arthrite au Canada a aujourd'hui et aura au cours des 30 prochaines années des conséquences graves pour les Canadiens, en termes de santé et de coûts.

Il y a actuellement plus de 4,4 millions de personnes atteintes d'arthrose. D'ici une génération (dans 30 ans), plus de 10 millions de Canadiens (soit un sur quatre) devraient être touchés par l'arthrose. Un nouveau diagnostic d'arthrose sera posé toutes les 60 secondes, ce qui signifie que près de 30 % de la population active employée (presque un travailleur sur trois) aura des difficultés pour travailler à cause de l'arthrose. En outre, quelque 500 000 Canadiens souffriront d'une invalidité modérée à sévère due à l'arthrose.

Il y a actuellement plus de 272 000 personnes atteintes de PR, ce qui représente 0,9 % de la population canadienne adulte. Ce pourcentage sera porté à 1,3 % au cours des 30 prochaines années. Environ 0,74 % de la population active employée, soit 1 travailleur sur 136, est atteint de PR. D'ici une génération, ce pourcentage atteindra 1,5 %, soit 1 travailleur sur 68.

Il y a, pourtant, de l'espoir. Les données présentées dans ce rapport fournissent des exemples d'interventions et stratégies clé qui, si elles étaient mises en œuvre, permettraient de réaliser

d'importantes économies directes sur les précieux dollars consacrés aux dépenses de santé, ainsi que des économies indirectes pour l'économie et, plus important encore, réduiraient le fardeau et les conséquences de la maladie pour les Canadiens qui en sont atteints.

Environ 0,74 % de la population active employée, soit 1 travailleur sur 136, est atteint de PR.

Interventions/stratégies potentielles pour alléger le fardeau de l'arthrite

Arthroplastie totale pour l'arthrose

L'impact à long terme (2010-2040) d'un meilleur accès à l'arthroplastie totale représenterait **des économies cumulées de plus de 17 milliards de dollars** pour la société canadienne au cours des 30 prochaines années, par une réduction de 3 milliards de dollars des dépenses de santé (coûts directs) et une réduction de 14 milliards de dollars des coûts en pertes de productivité salariale (coûts indirects).

Réduction du taux d'obésité au Canada

L'impact de programmes permettant d'obtenir une diminution du poids de la population obèse (IMC \geq 30) du Canada se traduirait par la prévention de plus de 200 000 nouveaux cas d'arthrose au cours des 30 prochaines années avec **des économies cumulées de plus de 212 milliards de dollars** pour la société canadienne, par une réduction de 48 milliards de dollars des coûts directs et de 164 milliards de dollars des coûts indirects. Des travaux de recherche complémentaires sont nécessaires pour améliorer les stratégies actuelles visant à prévenir et traiter l'obésité.

Stratégies de prise en charge de la douleur pour l'arthrose

L'impact potentiel de stratégies appropriées de prise en charge de la douleur pour l'arthrose représenterait **des économies cumulées de 488 milliards de dollars** au cours des 30 prochaines années, par une réduction de près de 41 milliards de dollars des coûts directs et de 447 milliards des coûts indirects. Aujourd'hui, les stratégies de prise en charge de la douleur sont inadéquates ; il est essentiel d'investir dans la recherche pour réaliser ces économies.

Diagnostic et traitement précoces avec accès rapide aux antirhumatismaux à action lente (ARAL) pour la PR

Le diagnostic précoce de la polyarthrite rhumatoïde et son traitement rapide par une thérapie avec des ARAL peu coûteux compte tenu de leur efficacité et, pour les personnes qui ne répondent pas aux ARAL traditionnels, par un accès à une thérapie par MRB, permettraient à la société canadienne de réaliser, au cours des 30 prochaines années, **des économies cumulées de près de 39 milliards de dollars**, par une réduction de plus de 5 milliards de dollars des coûts directs et de près de 34 milliards de dollars des coûts indirects.

Ce rapport définit des interventions éprouvées et efficaces (arthroplastie totale pour l'arthrose et accès au diagnostic et au traitement par ARAL pour la PR) dont la mise en œuvre est une urgence. Il définit aussi, pour l'arthrose, deux autres stratégies d'intervention (réduction du taux d'obésité de la population et prise en charge efficace de la douleur) qui sont susceptibles de réduire de manière significative le fardeau de l'arthrite au Canada. Toutefois, un travail de recherche complémentaire s'impose pour définir les meilleures stratégies de réalisation de ces interventions.

Prochaines étapes : élaboration d'un cadre national pour l'arthrite

Les quatre interventions décrites ci-dessus ne sont qu'un début. En se fondant sur les conclusions de *L'impact de l'arthrite au Canada : aujourd'hui et au cours des 30 prochaines années*, l'Alliance de l'arthrite du Canada tracera les contours d'un cadre national complet pour l'arthrite. Ce cadre :

1. fixera les principes devant orienter la conception et la fourniture de soins plus efficaces ;
2. élaborera des stratégies efficaces de prévention de la maladie ;
3. proposera un mécanisme permanent de dialogue entre la communauté de l'arthrite, d'une part, et les gouvernements et la communauté du système de santé en général, d'autre part ;
4. définira des priorités et stratégies pour la recherche en vue de favoriser des améliorations continues de la qualité des soins et de la prévention de l'arthrite.

Des solutions existent pour les personnes atteintes d'arthrite. Si rien n'est fait, les 4,6 millions de Canadiens supportant actuellement le fardeau de cette maladie chronique continueront de souffrir. La mise en œuvre des interventions décrites dans ce rapport, avec d'autres initiatives ciblées, pourrait changer les choses. La communauté de l'arthrite collabore déjà en vue de l'élaboration et de la mise en œuvre de ces solutions potentielles. La collaboration de toutes les parties prenantes, telles que les gouvernements et la communauté du système de santé en général, est, toutefois, la condition *sine qua non* du succès. Toutes les parties prenantes sont invitées à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un cadre national pour l'arthrite.

LE MOMENT EST VENU.

La rapport complet de *L'impact de l'arthrite au Canada : aujourd'hui et au cours des 30 prochaines années* est disponible à www.arthritisalliance.ca



L'Alliance de l'arthrite du Canada, anciennement Alliance pour le programme canadien de l'arthrite (APCA), a été fondée en 2002. Son but est d'améliorer la vie des Canadiens arthritiques.

Avec plus de 20 organisations membres, l'Alliance réunit les professionnels de santé du secteur de l'arthrite, les chercheurs, les organismes de financement, les gouvernements, les organismes du secteur bénévole, l'industrie et, surtout, des représentants des organisations de consommateurs arthritiques de tout le Canada. Bien que chaque organisation membre continue à travailler de son côté, l'Alliance fournit un cadre central de priorités pour des initiatives nationales concernant l'arthrite.